

Assurance vie individuelle

Caractéristiques du produit pour les agences générales déléguées et les Comptes nationaux



Sommaire des produits d'assurance vie sans valeur de rachat | Ma Temporaire de la Canada Vie (durées de 5 à 50 ans)

Nom du produit	Âge à l'établissement	Minimum à l'établissement	Échéance/expiration	Prestation de décès	Transformable jusqu'à	Produit renouvelable?	Période de paiement des primes	Type de protection	Prestation de survivant	Échange d'une protection conjointe contre une protection sur une tête	Tarifification privilégiée
Ma Temporaire^{MC} de la Canada Vie	<p>Non-fumeur 18 ans – (85 ans durée de la Temporaire choisie par le client)</p> <p>Fumeur 15 ans – (85 ans – durée de la Temporaire choisie par le client)</p>	100 000 \$	85 ans	Uniforme	<p>Permanente :</p> <ol style="list-style-type: none"> Transformation d'après l'âge atteint : jusqu'à 70 ans¹ ou deux ans après l'établissement pour les 69 ans et plus Transformation d'après l'âge d'origine : avant le septième anniversaire² de police <p>Temporaire : La transformation d'une temporaire en temporaire peut être offerte, à condition que la temporaire transformée soit d'une durée d'au moins dix ans de plus que la temporaire initiale et que la transformation soit effectuée après le premier anniversaire de police et avant la première des éventualités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La fin de la durée prévue initialement, Le septième anniversaire de police, L'anniversaire de police le plus proche de la date à laquelle la personne assurée atteint l'âge maximal admissible pour la nouvelle police. 	Oui ²	Primes payables jusqu'à 85 ans	<ul style="list-style-type: none"> Protection sur une tête Protection conjointe payable au premier décès 	Oui	Oui	Oui

¹ Doit également être après le premier anniversaire de police. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les produits, consultez le [guide du conseiller sur l'assurance vie Ma Temporaire de la Canada Vie](#).

² Sous réserve des limites d'âge stipulées par la police.

Sommaire des produits d'assurance vie individuelle avec valeur de rachat | Assurance vie avec participation

Nom du produit	Âge à l'établissement	Minimum à l'établissement	Tranche de prime	Période de paiement des primes	Type de protection	Valeur de rachat garantie	Option de participation	Prestation de survivant	Échange d'une protection conjointe contre une protection sur une tête
Le Réalisateur – Patrimoine plus	<p>Protection sur une tête :</p> <ul style="list-style-type: none"> Primes payables jusqu'à 100 ans : 0 – 85 ans Max 20 : 0 – 80 ans Max 10 : 0 – 85 ans 	100 000 \$	<p>Tranche 1 : 100 000 \$ – 249 999 \$</p> <p>Tranche 2 : 250 000 \$ – 999 999 \$</p> <p>Tranche 3 : 1 000 000 \$ et plus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Primes payables jusqu'à 100 ans Primes payables pendant un maximum de 20 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Protection sur une tête Protection conjointe payable au premier décès 	Disponible à compter de la première année contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> Bonifications d'assurance libérée Majoration de la protection Versement en espèces 	Oui	Oui
Le Réalisateur – Succession plus	<p>Protection conjointe payable au premier décès et protection conjointe payable au dernier décès :</p> <ul style="list-style-type: none"> Primes payables jusqu'à 100 ans : 18 – 85 ans Max 20 : 18 – 80 ans Max 10 : 18 – 85 ans 	<p>Protection sur une tête : 25 000 \$</p> <p>Protection conjointe : 50 000 \$</p>	<p>Tranche 1 : 25 000 \$ – 99 999 \$</p> <p>Tranche 2 : 100 000 \$ – 249 999 \$</p> <p>Tranche 3 : 250 000 \$ – 999 999 \$</p> <p>Tranche 4 : 1 000 000 \$ et plus</p>	<ul style="list-style-type: none"> Primes payables pendant un maximum de 10 ans Prime garantie à l'égard du capital assuré de base 	<ul style="list-style-type: none"> Protection conjointe payable au dernier décès (primes payables jusqu'au premier ou au dernier décès) 				

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les produits, consultez le [guide du conseiller sur l'assurance vie avec participation de la Canada Vie](#).

Ne pas utiliser avec les clients

Sommaire des produits d'assurance vie individuelle avec valeur de rachat | Assurance Vie universelle Ne pas utiliser avec les clients

Nom du produit	Âge à l'établissement	Minimum à l'établissement	Tranche de prime	Frais afférents au coût de l'assurance (CDA)	Valeur de rachat garantie	Option de prestation de décès	Prestation de survivant	Échange d'une protection conjointe contre une protection sur une tête	Frais de rachat (% de la prime cible)
CDA croissant annuellement, primes payables jusqu'à 85 ans	<p>Protection sur une tête : 0 – 65 ans</p> <p>Protection conjointe payable au premier décès : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 65 ans</p> <p>Protection conjointe payable au dernier décès : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 65 ans</p>	<p>Protection sur une tête : 25 000 \$</p> <p>Protection conjointe : 50 000 \$</p>	<p>Tranche 1 : 25 000 \$ – 99 999 \$</p> <p>Tranche 2 : 100 000 \$ – 249 999 \$</p> <p>Tranche 3 : 250 000 \$ – 499 999 \$</p> <p>Tranche 4 : 500 000 \$ – 999 999 \$</p> <p>Tranche 5 : 1 000 000 \$ et plus</p>	Primes payables jusqu'à 85 ans	Non	<ul style="list-style-type: none"> Protection plus Uniforme 	Oui	Oui	<p>Année 1 : 125</p> <p>Année 2 : 200</p> <p>Année 3 : 300</p> <p>Année 4 : 400</p> <p>Année 5 : 400</p> <p>Année 6 : 400</p> <p>Année 7 : 200</p> <p>Année 8 : 100</p> <p>Année 9 : 50</p>
CDA uniforme	<p>Protection sur une tête : 18 – 85 ans</p> <p>Protection conjointe payable au premier décès : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 85 ans</p> <p>Protection conjointe payable au dernier décès : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 85 ans et 85 ans pour la personne assurée la plus âgée</p>	<p>Protection sur une tête : 25 000 \$</p> <p>Protection conjointe : 50 000 \$</p>	<p>Tranche 1 : 25 000 \$ – 99 999 \$</p> <p>Tranche 2 : 100 000 \$ – 249 999 \$</p> <p>Tranche 3 : 250 000 \$ – 499 999 \$</p> <p>Tranche 4 : 500 000 \$ – 999 999 \$</p> <p>Tranche 5 : 1 000 000 \$ et plus</p>	Primes payables jusqu'à 100 ans	Non	<ul style="list-style-type: none"> Protection plus 	Oui	Oui	<p>Année 1 : 125</p> <p>Année 2 : 200</p> <p>Année 3 : 300</p> <p>Année 4 : 400</p> <p>Année 5 : 400</p> <p>Année 6 : 400</p> <p>Année 7 : 200</p> <p>Année 8 : 100</p> <p>Année 9 : 50</p>
CDA à période déterminée de versement	<p>Protection sur une tête : 10 ans : 0 – 85 ans 15 ans : 0 – 85 ans 20 ans : 0 – 80 ans</p> <p>Protection conjointe payable au premier décès : 10 ans et 15 ans : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 85 ans</p> <p>Protection conjointe payable au premier décès : 20 ans : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 80 ans</p> <p>Protection conjointe payable au dernier décès : 10 ans et 15 ans : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 85 ans et 85 ans pour la personne assurée la plus âgée</p> <p>Protection protection conjointe payable au dernier décès : 20 ans : Minimum : 18 ans pour le plus jeune assuré Maximum : âge équivalent de 80 ans et 85 ans pour la personne assurée la plus âgée</p>	<p>Protection sur une tête : 25 000 \$</p> <p>Protection conjointe : 50 000 \$</p>	<p>Tranche 1 : 25 000 \$ – 99 999 \$</p> <p>Tranche 2 : 100 000 \$ – 249 999 \$</p> <p>Tranche 3 : 250 000 \$ – 499 999 \$</p> <p>Tranche 4 : 500 000 \$ – 999 999 \$</p> <p>Tranche 5 : 1 000 000 \$ et plus</p>	<ul style="list-style-type: none"> 10 ans : primes payables pendant 120 mois 15 ans : primes payables pendant 180 mois 20 ans : primes payables pendant 240 mois 	À compter du 5 ^e anniversaire de protection (début de la 6 ^e année)	<ul style="list-style-type: none"> Protection plus 	Oui	Oui	Non

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits, veuillez consulter le [guide du conseiller sur l'assurance Vie universelle](#).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'assurance vie individuelle, veuillez communiquer avec vos partenaires des ventes du [centre de solutions de produits](#).